

Annonces

Appels d'offres

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE l'élec- tricité et de L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 06/DR2/2019

Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'A.E.P DE CHICHAOUA, IMINTANOUT, AMIZMIZ ET RURAL LIMITROPHE A PARTIR DU BARRAGE ABOU EL ABBAS SEBTI (TASSEKOURT) COMPOSANTE URBAINE : ANTENNE ST - AMIZMIZ LOT 6.1: LIGNES ELECTRIQUES ANTENNE AMIZMIZ

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 067 067,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 700,00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse:

www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour

la séance d'ouverture des plis. soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mars 2019 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service achat de Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau.

AO0164/19

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°07/DR2/2019

Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'eau potable et de gestion des stations de pompage aux centres d'Ait Ourir/Ait Faska, Sidi Abdellah Ghiate et Ghmate.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 550 179,60 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 600,00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes: Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631- Marrakech.

Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse:

www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631 - Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mars 2019 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la "Direction Regionale Du Tensift" à l'adresse: "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax: (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : www.onep.ma (Espace entreprise - rubrique Achats).

AO0165/19

ROYAUME DU MAROC COUR DE CASSATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX

OUVERT N°: 01/2019

(Séance public)

(Réservé aux petites et moyennes entreprises)

Le 07/03/2019 à 10 h 30 mn du

matin, il sera procédé dans la salle de la Cour de Cassation, Hay Ryad, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°: 01/2019 en lot unique dont l'objet est : Achat de Fournitures pour Matériels Informatiques au Profit de la Cour de Cassation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Cour de Cassation, Service des marchés publics et de comptabilité- Sise à l'adresse ci-dessus.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat suivant : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs) ;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent trente deux mille quatre Cent quatre vingt Dirhams TTC (732.480,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,

Soit, déposer contre récépissé, leurs plis auprès du Service des marchés publics et de comptabilité de la Cour de Cassation, Hay Ryad, Rabat;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit d'effectuer la soumission électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation précité.

- Pièces supplémentaires à produire prévues par l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 3011-13 pour justifier de la qualité de la petite et moyenne entreprise (PME) et la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise, promulguée par le dahir n°1-02-188 du 12 jomada I 1423 (23/07/2002);

l'attestation de la CNSS justifiant que l'effectif qu'il a employé ne dépasse pas 200 (deux cent) personnes ;

la ou les pièces justifiant les pou-

voirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent mentionnant que la société est gérée ou administrée par les personnes physiques qui sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires ;

l'attestation mentionnant le chiffre d'affaires ou l'attestation du bilan annuel délivrée par la direction générale des impôts.

AO0167/19

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICUL- TURE, DE LA PECHE MARI- TIME, DU DEVELOPPE- MENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORETS ET DE LA LUTTE CONTRE LA DES- ERTIFICATION DE TAOU- NATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OU- VERT N°07/2019

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le 07 Mars 2019 à 10h 00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Taounate, lotissement An-nour Taounate Centre, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour " Travaux d'entretien, réhabilitation et d'ouverture de pistes forestières relevant de la DPEFLCD de Taounate, Province de Taounate, répartis en trois (03) lots;

Lot n°1: Travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes forestière de «Koudiet Lahsen» et «Tafraout», communes de Khlalfa et Beni Ounjel Tafroute, Province de Taounate, (lot 01)

Lot n°2: Travaux de réhabilitation et d'entretien de la piste forestière «Maktaa Lahdid» située dans la Commune de Tafrante, Province de Taounate, (lot 02)

Lot n°3: Travaux d'ouverture de la piste forestière «Sidi Ali Ben Daoued 2», située dans la commune de Tamedite, Province de Taounate, (Lot 03)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n°1, et 2 : Quinze Mille di-

Annonces

rhams (15.000,00 Dhs)
Lot n°3 : Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n°1 : Quatre cent quarante-cinq mille deux cent quarante dirhams et quatre vingt cts (445.240,80 Dhs).
Lot n°2 : deux cent cinquante-cinq mille trois cent soixante dirhams (255.360,00Dhs)
Lot n°3 : Neuf cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-sept dirhams et quarante-huit cts (983.667,48 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Taounate.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont dispensés de fournir le dossier technique et doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Lot n°2
Secteur d'activité : 3
Qualification exigée : 3-1
Classe : Minimale 5

Lot n°1 et 3
Secteur d'activité : 3
Qualification exigée : 3-1
Classe : Minimale 4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces suivantes :

Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont

été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

AO0168/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL
DE FIGUIG**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS 01/2019/BP/PFG

Le 13/03/2019 à 10 h, Il sera procédé, au bureau de président du conseil provincial de Figuig à Bouarfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achèvement des Travaux d'aménagement d'une place au centre de Bouarfa à la Province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des équipements, du Secrétariat Général de la Province de Figuig, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000,00 dhs). Au profit du conseil Provincial de Figuig

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

314 208,00 Dhs. (Trois Cent Quatorze mille Deux Cent huit Dirhams et 00 Cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit soumissionner électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AO0169/19

**MINISTERE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL
DE FIGUIG
AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 03/2019 /BP/PFG**

Le 12/03/2019 à 10 heures .Il sera procédé, à la salle de réunion du secrétariat général de la Province de Figuig, à l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale pour la construction de deux centres socio-éducatifs au profit de la femme rurale dans les localités d'Ait Bker à la Commune de Talsint et Lherech à la Commune de Bouanane à la Province de Figuig. Le dossier de consultation architecturale peut être retiré à la division des équipements du Secrétariat Général de la Province de Figuig, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

825 000.00 Dhs. (Huit Cent vingt cinq mille Dirhams et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président du jury de La consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit soumissionner électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

AO0170/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL
DE FIGUIG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS 04/2019/BP/PF**

Le 12/03/2019 à 11 h, Il sera procédé, au bureau de président du conseil provincial de Figuig à Bouarfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de deux salles de classe scolaire à Foum Agay et Talha à la Commune de Maatarka à la Province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des équipements, du Secrétariat Général de la Province de Figuig, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5 000,00 dhs)
Au profit du conseil Provincial de Figuig

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

256 932,00 Dhs
(Deux Cent Cinquante Six mille Neuf Cent Trente Deux Dirhams et 00 Cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit soumissionner électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AO0171/19

**MINISTERE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL
DE FIGUIG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS 52/2018/BP/PFG**

Le 12/03/2019 à 12 h, Il sera procédé, au bureau de président du conseil provincial de Figuig à

Bouarfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un mur en moellon au centre de Bni Tadjit à la Province de Figuig.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des équipements, du Secrétariat Général de la Province de Figuig, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 dhs). Au profit du conseil Provincial de Figuig

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

177 120,00 Dhs
(Cent Soixante Dix Sept mille Cent vingt Dirhams et 00 Cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit soumissionner électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AO0172/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° : 06 /2019/PFG/BP
Le 14/03/2019 à 10 heures, Il sera procédé au bureau de président du conseil provincial de Figuig à Bouarfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'achat du carburant pour l'ouverture des pistes dans différentes CT de la province de Figuig.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés du Secrétariat Général de la Province de Figuig à Bouarfa, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire n'est pas exigé
- L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 940 400,00dhs (un million neuf cent quarante mille quatre cent dhs dirhams, 00cts).

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général -Province de Figuig

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° :04 du règlement de la consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

AO0173/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MEKNES
CERCLE DE MEKNES
BANLIEUE
CAIDAT DE DKHISSA
COMMUNE DE DKHISSA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 01/2019**

Le 05/03/2019 à 10 heures. Il sera procédé, dans le bureau du Mr le Président de la Commune de DKHISSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AU DOUARS DE LA COMMUNE DE DKHISSA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des études technique et marchés

de la Commune de DKHISSA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (30 000,00 dhs) TRENTE MILLE DIRHAMS.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (1 299 064.08 Dhs) Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Soixante Quatre Dirhams et 08 Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Mr LE PRESIDENT de la Commune de DKHISSA;

Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaâda 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

AO0174/19

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 02/RBK/ 2019**

Le Jeudi 07 Mars 2019 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de La Région Béni Mellal-Khénifra à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Prestations de formation au profit des élus locaux relevant du territoire de la RÉGION BENI MELLAL- KHENIFRA au titre de l'année 2019.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la Région Béni Mellal-Khénifra, sise au Qt Administratif, Béni Mellal, il peut également être

téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt Mille Dirhams, 00 Cts (20 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Deux Cent Mille Dirhams, 00 Cts (1 200 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer leurs dossiers par voie électronique ;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du précité ;

Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AO0175/19

Annonces légales

**COMPTA NUMERIQUE
56, RUE IBN AL OUANNANE
HAY SMARA
H.M AIN SEBAA
CASABLANCA
TEL : 05.22.60.31.51
LA STE «FAD PRINT
BOUHARBA ET
COMPAGNIE» S.A.R.L
MODIFICATION**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 08/02/2019

Les associés décident :

Démission de Mr BOUHARBA MOUAD de ses fonctions de gérant de la société.

Nomination d'un nouveau gérant unique pour une durée illimitée Mr BAHARI MOHAMED titulaire du CIN BJ39295 née le 30/03/1964 demeurant à 87 BD LA ARE AIN SEBAA CASABLANCA et de nationalité marocaine

La Cession des parts sociales intervenue ce jour même entre Mr BOUHARBA MOUAD « 950 » parts et Madame CHARIDINE

SAIDA « 50 » parts

Au profit de Mr MOHAMED BAHARI dont l'acte de cession conjoint

Changement de la forme juridique de SARL au SARL-AU

Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le tribunal de commerce

De Casablanca, le 08/02/2019.

AL0229/19

**MOORISH
*EZZITAM * SARL AU
CONSTITUTION**

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2019 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

La dénomination de la société est :

* EZZITAM * SARL AU

OBJET :

La société a pour objet :

LA REALISATION D'OPERATION DE PROMOTION IMMOBILIERES SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 2 EME ETG N°85 CASABLANCA

DUREE DE LA SOCIETE :

99 années à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL :

Il est fixé 50.000 ,00 Dirhams, divisé en 500 parts de 100 Dirhams chacune intégralement libérées par des apports en numéraire et attribuées à l'associé unique :

MR. BOUJEMAA EZZIT

500 PARTS

GERANCE :La société sera administrée en gérance par MR. BOUJEMAA EZZIT

SIGNATURE SOCIALE :

La société sera engagée par la signature de MR. BOUJEMAA EZZIT

DEPOT : La société a été immatriculée au Registre de commerce de 06/02/2019 sous le Numéro 423675.

AL0230/19

**FIDARCO
S.A.R.L. au capital de 100.000 dirhams
Membre de l'Ordre des
Experts Comptables
357, rue Mostapha
El Maani - CASABLANCA
SAHAM SERVICES**

Société à responsabilité limitée d'associée unique au capital de 396.030.000,00 dirhams

Siège social : 216, boulevard Zerk-touni - 6ème étage Casablanca

R.C. Casablanca n°271181

MISE A JOUR DES STATUTS

I° Aux termes d'une décision en date du 2 Janvier 2019 l'associée unique de la société "SAHAM SERVICES " a procédé à la modification des articles 6 et 7 des statuts suite à la scission partielle de la société SAHAM, et l'attribution de la totalité des parts qu'elle détenait dans le capital de la société SAHAM SERVICES au profit de la société SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND S.A, qui devient ainsi l'associé unique de la société II°.- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 7/2/2019 sous le n° 691962.

**POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GÉRANCE.**

AL0231/19

**MOORISH
*DENON- EVENT & ENTERTAINMENT * SARL AU
CONSTITUTION**

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2019 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

La dénomination de la société est : DENON- EVENT & ENTERTAINMENT SARL AU

OBJET :

La société a pour objet :

COMMUNICATION ORGANISATION DE TOUT EVENEMENT PUBLICITAIRE, ARTISTIQUE ET CULTUREL SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à 39 AV LALLA YACOUT APPT D 5 EME ETG CASABLANCA

DUREE DE LA SOCIETE :

99 années à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL :

Il est fixé 100.000 ,00 Dirhams, divisé en 1000 parts de 100 Dirhams chacune intégralement libérées par des apports en numéraire et attribuées à l'associé unique :

MR BLEGBE FABRICE PEHE 1000 PARTS

GERANCE : La société sera administrée en gérance par MR BLEGBE FABRICE PEHE

SIGNATURE SOCIALE :

La société sera engagée par la signature de MR BLEGBE FABRICE PEHE

DEPOT : La société a été immatriculée au Registre de commerce de 04/02/2019 sous le Numéro 423351.

AL0232/19